

DESCRIPTION DES VEHICULES MBK TYPE 84 F

0. GENERALITES

- 0.1. Constructeur : MBK
Z.I. de Rouvroy - 02100 SAINT QUENTIN
- 0.2. Marque : MBK
- 0.3. Genre : Cyclomoteur
- 0.4. Type et versions : 84 F version FX, FXC
- 0.5. Puissance administrative : néant

1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2
- 1.1.1. Emplacement de la roue motrice : AR
- 1.1.2. Emplacement de la roue directrice : AV
- 1.2. Dimensions des pneumatiques : AV 2 1/2 x 19 ou 2 1/4 x 19
AR 2 3/4 - 17 ou 3 - 17
- 1.3. Constitution du cadre ou de la coque : tubulaire
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur :
A la partie inférieure du cadre, incliné vers l'avant.

2. POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)

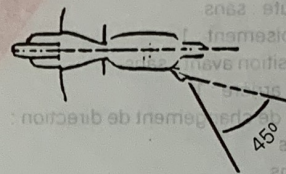
Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1. Poids total autorisé en charge : 193
- 2.2. Possibilité d'attelage d'un side-car : non
- 2.3.
- 2.4. Charge maximale admissible :
- 2.4.1. Sur l'essieu 1 : 138
- 2.4.2. Sur l'essieu 2 : 172
- 2.5.
- 2.6.
- 2.7. Empattement : FX : 1232 - FXC : 1275
- 2.8. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :
- 2.8.0. Total : FX : 68 - FXC : 74
- 2.8.1. Sur l'essieu 1 : FX : 32 - FXC : 35
- 2.8.2. Sur l'essieu 2 : FX : 36 - FXC : 39
- 2.9. Porte-à-faux avant : 0,310
- 2.10. Porte-à-faux arrière : FX : 0,356 - FXC : 0,303
- 2.11. Longueur hors-tout : FX : 1,898 - FXC : 1,888
- 2.12. Largeur hors-tout : 0,782

3. MOTEUR

- 3.1. Dénomination :
- 3.1.1. Marque : MBK
- 3.2. Description générale :
- 3.2.1. Type : à combustion interne à piston en mouvement alternatif
- 3.2.2. Cycle : à explosion
- 3.2.3. Nombre de temps : 2
- 3.3. Nombre de cylindre : 1
- 3.4. Dimensions :
- 3.4.1. Alésage (mm) : 39
- 3.4.2. Course (mm) : 41,8
- 3.4.3. Cylindrée (cm³) : 49,9
- 3.5. Rapport volumétrique de compression : 9 à 1
- 3.6. Puissance maximale (KW ISO) : 1,30
- 3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) : 5200
- 3.8. Couple maximal (mdAN ISO) : 0,330
- 3.9. Régime couple maximal (tr/min) : 3500
- 3.10. Régime de rotation maximal (tr/min) : 5500
- 3.11. Carburant utilisé : essence
- 3.12. Réservoir de carburant : 9 L fixé en haut du cadre

- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : par 1 carburateur à 1 corps
- 3.14. Type de filtre à air : sec
- 3.15. Allumage : par bougie, bobine d'induction commandé par un dispositif magnétique sans contact, assisté électroniquement
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'eau naturelle et radiateur
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.19.1. Description :
un premier corps de section ovale de 230 mm de longueur est relié par un tube Ø 20 à un deuxième corps cylindrique de longueur 250 mm
- 3.19.2. Référence : **TPSI 8606**
- 3.20. Niveau sonore au point fixe
- 3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBa) : 82
- 3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) : 2600
- 3.20.3. Schéma de la position du microphone :



4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses : transmission automatique à variation continue
- 4.2. Type d'embrayage : centrifuge automatique
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par chaîne
- 4.4. Démultiplication de la transmission :
- 4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques (mm) : 2 3/4 - 17 : 1725 ; 3 - 17 : 1755
- 4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1000 tr/min :

Combinaison des vitesses	Rapport primaire	Rapport final	Démult. totale	Pneu	Vitesse à 1000 t/mn en km/h
PV	$\frac{202,6}{52} \times \frac{60}{11} = 21,25$			2 3/4 - 17	4,87
				3 - 17	4,96
GV	$\frac{202,6}{82} \times \frac{60}{11} = 13,471$			2 3/4 - 17	7,68
				3 - 17	7,82

- 4.5. Vitesse maximale (km/h) : 43
- 4.6. Indicateur de vitesse : oui
- 4.7. Compteur kilométrique : oui

5. SUSPENSION

- 5.1. Avant : fourche télescopique de type hydraulique
- 5.2. Arrière : amortisseur télescopique de type hydraulique

6. DIRECTION

- 6.1. Type de direction : directe sur fourche télescopique

7. FREINAGE

- 7.1. Frein de service : AV et AR
- 7.1.1. Commande du frein de service : par levier
- 7.2. Répartiteur de freinage : sans
- 7.3. Frein de secours : indépendance frein AV et AR
- 7.4. Frein de stationnement : sans
- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
- 7.5.1. Frein de service : par levier, câble et came
- 7.6. Assistance du frein de service : sans
- 7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie : sans
- 7.8. Types de freins :
- 7.8.1. Frein de service :
- 7.8.1.1. Sur l'essieu 1, à tambour avec segment intérieur
- 7.8.1.2. Sur l'essieu 2, à tambour avec segment intérieur

8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : solo
- 8.2. Carénage : sans
- 8.3. Nombre de place assise : 1

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : sans
- 9.2. Feux de croisement : 1
- 9.3. Feux de position avant : sans
- 9.4. Feux rouge arrière : 1
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1. Avant : sans
- 9.5.2. Arrière : sans
- 9.6. Feu stop : sans
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : sans
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1. Arrière : 1
- 9.8.2. Latéral : 4 (2 de chaque côté)
- 9.9. Feux de détresse : sans

10. DIVERS

- 10.1 Accessoires :
- 10.1.3. Rétroviseur : 1 sur guidon côté gauche
- 10.1.4. Avertisseur sonore : 1
- 10.1.5. Dispositif antivol : 1 en option
- 10.2. Marques d'identité :
- 10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur le tube de direction
- 10.2.2.
- 10.2.3. Structure du numéro d'identification : 8 caractères numériques
- 10.2.4. Le numéro d'identification commence : 54 300 000
- 10.2.5. Identification du moteur : 49.9 No moteur frappé sur une plaque métallique rivetée sur la culasse, derrière

PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur M.B.K., le 26 Février 1986 que les véhicules No 54 300 000 et No 54 300 001 présentés comme prototypes des véhicules de marque M.B.K.

TYPE : 84 F

VERSIONS : FX et FXC

satisfont aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 76, R. 188, R. 188.1 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à 54 300 000.

Fait à SAINT QUENTIN

Le 10 Mars 1986

LE CHEF DE SECTION DES TPE (MINES)

P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé
et enregistré sous le numéro DNTV / 86.39
Fait à AMIENS,
Le 19 mars 1986
P/LE DIRECTEUR et par délégation,
L'INGENIEUR DIVISIONNAIRE des TPE (MINES)
M. LEWANDOWSKI

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussigné MBK Industrie, Société Nouvelle MOTOBECANE, constructeur, Z.I. de ROUVROY, 02100 SAINT QUENTIN, certifions que :

a) le véhicule

- 1.) Genre : Cyclomoteur
 - 2.) Marque : MBK
 - 3.) Type : 84 F Version :
 - 4.) No d'ordre dans la série ou numéro d'identification :
 - 5.) Carrosserie : solo
 - 6.) Source d'énergie : ES
 - 7.) Puissance administrative : néant
 - 8.) Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
 - 9.)
 - 10.) Poids total autorisé en charge : kg
 - 11.) Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base : kg
 - 12.) Poids total roulant autorisé : / kg
 - 13.) Charge utile du véhicule de base : / kg
 - 14.) Niveau sonore de référence : 82 dB (A)
 - 15.) Régime de rotation du moteur lui correspondant : 2600 Trs/min.
- est entièrement conforme au type et à la version décrits plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le :
pour être livré à :
(nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

Fait à : le :

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.



Nota : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 54 à R. 62 et R. 69 à R. 81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.